

Délibération remise à la demande de M. l'échevin L. A. Lapointe.

24.—Du Bureau des Commissaires, répondant à une question re travaux permanents.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin WARD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et déposé aux archives et que le Greffier de la Cité reçoive instructions de préparer un résumé des tableaux attachés audit rapport, et de transmettre une copie de ce résumé à chacun des membres du Conseil.

25.—Du Bureau des Commissaires:

(a) A l'effet d'acheter certain terrain de John Nesbitt, pour l'élargissement de la Montée St-Michel;

(b) A l'effet d'acheter certain terrain de M. J. B. Péloquin, pour l'élargissement de la Montée St-Michel.

Sur proposition de M. l'échevin BASTIEN, appuyée par M. l'échevin TURCOT, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient renvoyés au Bureau des Commissaires pour être étudiés de nouveau.

INTERPELLATIONS.

26.—Certaines questions sont posées au Bureau des Commissaires avec prière d'y répondre pour la prochaine assemblée du Conseil, par:

(a) M. l'échevin Garceau, re ouverture de la rue Duquette;

(b) M. l'échevin Ward re incon vénients causés par le C. P. R.;

(c) M. l'échevin O'Connell re construction d'un tunnel sous le canal Lachine;

(d) M. l'échevin Ménard re ouverture de l'avenue du Bois de Boulogne;

(e) M. l'échevin Bastien re état de la rue Millen.

AVIS DE MOTION.

27.—De M. l'échevin TURCOT, à l'effet d'amender le règlement 489 re construction des édifices dans le quartier Laurier.

MOTIONS.

28.—Sur proposition de M. l'échevin BOYD, appuyée par M. l'échevin L. A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que le Bureau des Commissaires soit prié d'insister auprès de l'Ingénieur en Chef de la Cité et de l'Ingénieur Expert qui ont reçu instructions de préparer un rapport sur les moyens à prendre pour améliorer le service des tramways, pour qu'ils complètent leur rapport sans plus de retard, afin qu'il puisse être soumis au Conseil à sa prochaine assemblée.

29.—Sur proposition de M. l'échevin PRUD'HOMME, appuyée par M. l'échevin MENARD, il est

Résolu: Que la Règle 69 des Règles du Conseil soit suspendue, et que la résolution du Conseil, en date du 25 mars 1912, constituant une Commission Spéciale pour étudier la question des taux chargés par la Cie du Téléphone Bell pour service téléphonique dans la Cité de Montréal, soit abrogée et qu'une nouvelle Commission soit nommée pour les mêmes fins, cette Commission devant être constituée comme suit: MM. les échevins Larivière, président; Bastien, Ménard, Drummond, Deguire, Macdonald et Houlé.

30.—Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin O'CONNELL, il est

Résolu: Qu'un congé de deux mois soit accordé à M. l'échevin Emard.

31.—Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin O'CONNELL, il est

Résolu: Ou'un congé de deux mois soit accordé à M. l'échevin Clément.

Consideration deferred at the request of Ald. L. A. Lapointe.

24.—From Board of Commissioners, replying to a question re permanent work.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. WARD, it was

Resolved: That said report be received and filed of record and that the City Clerk be instructed to prepare a summary of the statements annexed to said report and to transmit a copy thereof to each member of the Council.

25.—From Board of Commissioners:

(a) To purchase a certain piece of land from John Nesbitt, for the widening of Montée St-Michel.

(b) To purchase a certain piece of land from J. B. Péloquin, for the widening of Montée St-Michel.

On motion of Ald. BASTIEN, seconded by Ald. TURCOT, it was

Resolved: That said reports be referred back to the Board of Commissioners for further consideration.

QUESTIONS.

26.—Certain questions were put to the Board of Commissioners with a request that they reply thereto at the next meeting of the Council, by:

(a) Ald. Garceau re opening of Duquette street;

(b) Ald. Ward re nuisance caused by the C. P. Ry. Co.;

(c) Ald. O'Connell re construction of a subway under Lachine Canal;

(d) Ald. Ménard re opening of Bois de Boulogne;

(e) Ald. Bastien re condition of Millen street.

NOTICE OF MOTION.

27.—By Ald. TURCOT, to amend by-law 489 re buildings, Laurier Ward.

MOTIONS.

28.—On motion of Ald. BOYD, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That the Board of Commissioners be requested to urge the Chief Engineer of the City and the expert engineer who have instructed to prepare a report on the means to be adopted to improve the street railway service, to complete their report without further delay in order that the same may be put before the Council at its next meeting.

29.—On motion of Ald. PRUD'HOMME, seconded by Ald. MENARD, it was

Resolved: That Rule 69 of the Rules of Council be suspended, that the resolution adopted by the Council on the 25th of March 1912, to appoint a Special Committee to study the question of the rates charged by the Bell Tel. Co. for telephone service in the City of Montréal be repealed and that a new committee be appointed for the same purpose, said committee to be composed as follows: Ald. Larivière, chairman; Bastien, Ménard, Drummond, Deguire, Macdonald and Houlé.

30.—On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That two months leave of absence be granted to Ald. Emard.

31.—On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That two months leave of absence be granted to Ald. Clément.